



REUNION D'INFORMATION
SITE NATURA 2000 CHENAIE VERTE ET JUNIPERAIE DE LA
TARTAGINE
12 novembre 2014
A la mairie de Vallica

Compte-rendu

Présents :

Nom	Structure	Tel	Mail	Présent	Diffusé
M Schuffennecker	Sous-préfet de Corte			Non sollicité	x
Mr Luigi	Mairie Vallica 1 ^{er} adjoint	04 95 61 90 15	vallica.mairie@free.fr	x	x
Mme Antoniotti	Maire de Vallica	04 95 61 90 15	vallica.mairie@free.fr	x	x
Mme Foubert	CPIE Centre Corse	09 64 40 84 65	vfoubert@cpie-centrecorse.fr	x	x
Mme Toche	Mairie Vallica 2 ^{ème} adjoint	04 95 61 90 15	vallica.mairie@free.fr	x	x
Mme Moniccia	Secrétaire mairie Vallica	06 37 07 24 39	vallica.mairie@free.fr	x	x
Mme Renaud	Adjointe territoriale	04 95 61 90 15	vallica.mairie@free.fr	x	x
Mr Seta	PNRC	06 85 46 15 97	jeanlucseta@hotmail.fr	x	x
Mme Eyherabide	DDTM Haute Corse	04 95 32 97 98	Sophie.eyherabide@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mme Mancini	ComCom de Cinque Pieve		lauramancini20@gmail.com		x
M Giacobbi	CG Haute Corse		jpgiacobbi@cg2b.fr		x
M Francioni	Chambre dpt d'agriculture de Haute Corse		thierry.francioni@haute-corse.chambagri.fr		x
M Genty	ONF		pascal.genty@onf.fr	Excusé	x
M Muracciole	ONF		stephane.muracciole@onf.fr	Excusé	x
M Mondoloni	PNRC		stevan.mondoloni@gmail.com	Excusé	x
M Martin	ONCFS		patrick.martin@oncfs.gouv.fr	Excusé	x
Mme Hugot	CBNC		hugot@oec.fr	Excusé	x
M Leccia	OEC		leccia@oec.fr		x
Mme Castelli	OEC		castelli@oec.fr		x
M Beuneux	GCC		chauves.souris.corse@free.fr	Excusé	x
M Guyon	DDTM Haute Corse		eric.guyon@haute-corse.gouv.fr	Non sollicité	x
M Costa	Maire de Moltifao		mairie.moltifao@orange.fr		x
M Zuccarelli	PNRC		zuccarelli.jacky@yahoo.fr		x



M Baudat-Franceschi	CEN	jbaudat.franceschi@espaces-naturels.fr		x
Mme d'Ornano	Fédération de pêche	federation.peche.corse@wanadoo.fr		x
M Franceschini	CCBIR	olivierccbir@orange.fr		x
Mme Plaza	Office pôle Balagne	nat.omt.calvi@wanadoo.fr		x
Représentant de l'ODARC	ODARC	odarc@odarc.fr	Non sollicité	x
M Ferral	DREAL	camille.ferral@developpement-durable.gouv.fr	Non sollicité	x
M Recorbet	DREAL	bernard.recorbet@developpement-durable.gouv.fr	Non sollicité	x
Représentant de la fédération des chasseurs de la Haute Corse	Fédération des chasseurs de la Haute-Corse	fdc2b@wanadoo.fr	Non sollicité	x
Représentant de la société de chasse de Moltifao	Société de chasse de Moltifao		Non sollicité	x
M Arrighi	CPIE Centre Corse	farrighi@cpie-centrecorse.fr	Excusé	x

Ordre du jour :

- Introduction
- Présentation du CPIE Centre Corse et de ses missions dans le cadre de l'animation du site Natura 2000
- Avancement des actions du site Natura 2000 et perspectives
- Organisation de groupes de travail
- Questions diverses

Préambule

Introduction de Sophie Eyherabide, chargée du pilotage de sites Natura 2000 (mission transférée depuis 2013 de la DREAL à la DDTM, pour certains sites Natura 2000). Elle souligne la forte participation des élus à cette réunion. Elle explique également l'intérêt de cette réunion de présentation qui a pour objectif de lancer la mission de Violette Foubert (CPIE Centre Corse).



Historique du site Natura 2000 Chenaie et juniperaie de la Tartagine :

2003 : Elaboration du Document d'Objectifs

Février 2014 : Comité de Pilotage

Avril 2014 : Organisation d'un groupe technique sur la thématique des sentiers

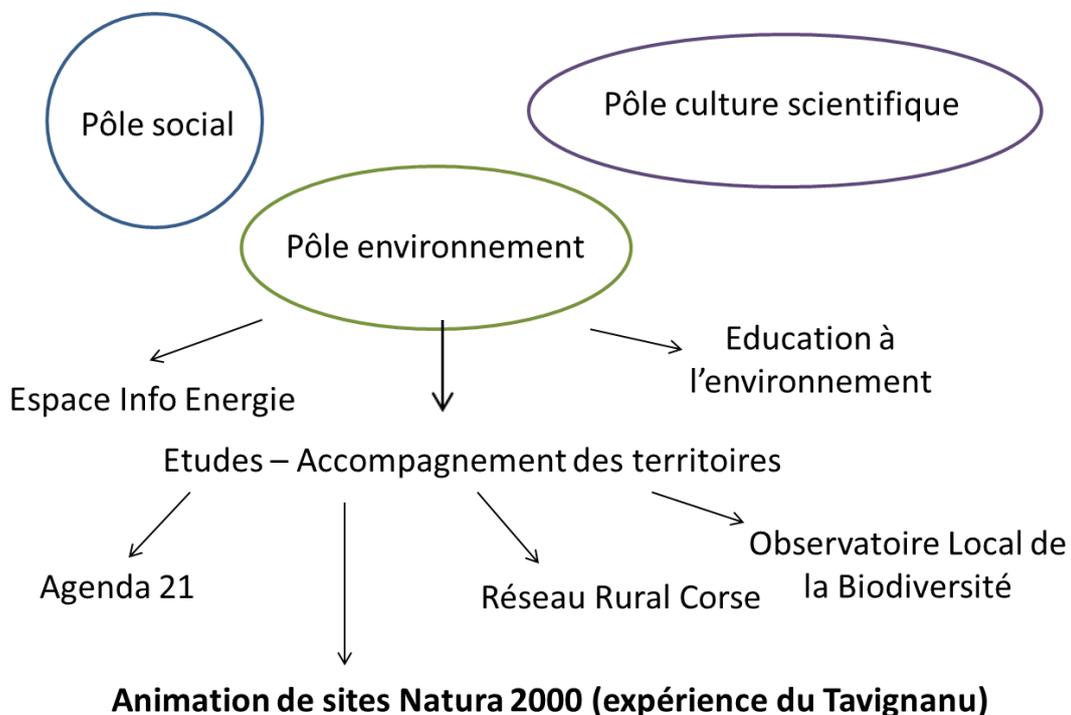
Présentation du CPIE et de ses missions

Le CPIE Centre Corse – A Rinascita

Le Centre Permanent pour l'Initiative à l'Environnement du Centre Corse, association loi 1901, œuvre depuis 1975 pour la protection et l'éducation à l'environnement. Le CPIE s'inscrit dans deux grands domaines d'activités :

- Sensibilisation et éducation de tous à l'environnement pour un développement durable
- Accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets de développement durable.

Organisation de l'association :





Les missions du CPIE dans le cadre du site Natura 2000

Objectifs : déterminer les orientations de gestion et proposer un programme d'action pour l'animation du site Natura 2000.

Missions :

- Actualiser le document d'objectifs
- Réaliser un bilan des actions sur le site Natura 2000
- Proposer de nouvelles actions
- Evaluer les besoins pour la mise en œuvre des actions

Démarche :

- Recueil d'information auprès des acteurs (rencontre et audit)
- Formation de groupes techniques de travail
- Rendu du travail au prochain COPIL fin février 2015

Condition de réussite :

- **Importante mobilisation des acteurs dans les trois prochains mois**

Bilan des actions et perspectives

1/ Aménagement de la forêt communale de Vallica

La clôture pour protéger les zones de régénération a été installée, on peut alors prévoir de communiquer sur celle-ci.

La piste DFCI n'est apparemment pas en bon état. Cette piste est une « piste forestière » et est à ce titre interdite à tout autre véhicule que ceux nécessaires au service ou à la sécurité. Ainsi, l'ONF n'a pas obligation de l'entretenir si leurs véhicules peuvent circuler. Toutefois, cette piste doit rester accessible au pompier en cas d'incendie. Sophie Eyherabide (DDTM) se renseignera pour savoir si cette piste est inscrite dans la programmation d'entretien des pistes. La mairie n'a eu aucun retour des habitants sur la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier. Il faudra prendre en compte les ressentis de la population dans la réalisation du bilan du plan d'aménagement actuel et dans la rédaction du prochain.

Monsieur Luigi (Mairie de Vallica) évoque le souci de trouver des acheteurs de bois car il n'y a pas de professionnel ou d'entreprise sur le territoire. Sophie Eyherabide informe les participants qu'un projet d'usine à granulés est à l'étude en Corse, celle-ci pourra être un débouché pour la vente de bois.

Le CBNC avait évoqué sa volonté de caractériser, via des relevés phytosociologiques, la forêt sèche du site Natura 2000. Aucun retour du CBNC n'a été fait à ce jour.



2/ Sentier de petite promenade de la Tartagine

3/ Sentier de petite promenade de Piedale

5/ Réouverture du chemin de Vallica à Asco par Lagiarello

Dans le cadre de la révision de la charte, le PNRC redéfinit ses compétences sur les sentiers de randonnées. A terme la charte identifiera clairement qui a la charge du balisage, de l'entretien et de la gestion. Le PNRC est concerné par le GR20, les sentiers Mare a Mare et Monte a Monte. L'entretien des sentiers de pays ne révèle pas de sa compétence même si jusqu'à présent il lui arrivait ponctuellement de s'en charger sur certains endroits. C'est alors à la commune que revient cette compétence ou à la Communauté de Commune du Bassin de vie d'Ile Rousse (CCBIR) si les sentiers sont inscrits dans le schéma territorial. Un point devra être fait avec le CCBIR afin de connaître la possibilité d'intégrer les sentiers Natura 2000 existants à ce schéma.

La mairie évoque le souhait de réaliser un petit document présentant les sentiers sur son territoire. Toutefois, ce dernier ne pourra être élaboré que lorsque nous aurons une visibilité complète des sentiers existants et une assurance que ceux-ci soit entretenus. De plus, elle souhaite des panneaux directionnels aux intersections des sentiers car elle constate de nombreux randonneurs perdus.

Un projet de sentier sur la thématique du cerf en partant de Moltifao est en cours. Celui pourrait éventuellement venir jusqu'à Vallica et pourrait également être un sentier de découverte du site Natura 2000 avec une signalétique commune. Le CPIE se rapprochera de Stevan Mondoloni (PNRC) pour connaître l'avancée du projet. Ensuite, une réunion pourra être organisée pour discuter du circuit, des possibilités de coupler la thématique du cerf et de Natura 2000 et de la communication et signalétique sur le sentier.

4/Signalétique Natura 2000 et dépliant d'information sur le site

La commune souhaite réaliser un/des panneau(x) d'information sur le site Natura 2000 ainsi qu'un dépliant. Violette Foubert propose d'intégrer ces éléments dans un plan de communication complet pour les trois années à venir. Jean-Luc Seta (PNRC) propose alors d'organiser des « sorties nature » et de découverte du site Natura 2000 pour les scolaires et le grand public et de créer une page Facebook pour diffuser l'actualité concernant le site. Ce plan de communication sera détaillé et chiffré et il sera validé en comité de pilotage.

6/ Maintien des paysages ouverts

Seulement deux bergers sont présents sur le territoire et ils ne pratiquent pas la transhumance. Une action de sensibilisation pourrait être réalisée auprès de ces bergers et une mise en relation avec le service agropastoral de l'OEC. Le service de l'OEC pourrait alors établir un diagnostic pastoral afin d'orienter les bergers vers un parcours pertinent et éventuellement



proposer des MAEC. Cependant, aucune MAEC ne peut être contractualisée pour le moment. Celles-ci pourront être mises en place début 2015.

Un berger hors commune effectue la transhumance en passant par le territoire de la commune via un sentier de pays, que la commune souhaiterait de fait voir réhabilité et entretenu.

7/ Maintien et soutien des populations de truites macrostigma

La fédération de pêche traite la thématique de la truite macrostigma. Des pêches scientifiques et des analyses génétiques sont réalisées pour connaître l'état des populations. Le CPIE se rapprochera de la fédération de pêche pour connaître l'état de la population dans la Tartagine.

8/Soutien et amélioration des populations de Discoglosse sarde et Discoglosse corse

Cette action vise à compléter l'inventaire des populations de Discoglosses, de confirmer la présence du Discoglosse corse et de proposer des actions de gestion pour la conservation et/ou la réhabilitation des habitats bénéfiques aux deux espèces. Dans le cadre de la mise à jour de certaines ZNIEFF, des informations complémentaires pourraient être apportées. Sinon, la réalisation d'un inventaire serait à prévoir. Le CPIE s'informerera si les ZNIEFF mises à jour concernent le site Natura 2000.

9/Soutien et amélioration des niveaux de population de chiroptère

Aucune étude spécifique au Murin de Capaccini et au Murin à oreilles échancrées n'a été réalisée. Cependant, une étude sur la Noctule de Leisler a été réalisée en 2012. Celle-ci a permis de suivre 23 femelles, de définir 34 sites de chasses et 13 arbres-gîtes. Lors de cette étude, 9 autres espèces ont été contactées (*Rhinolophus ferrumequinum*, *Myotis capaccinii*, *Pipistrellus pipistrellus*, *Hypsugo savii*, *Eptesicus serotinus*, *Myotis emarginatus*, *Nyctalus leisleri*, *Myotis daubentoni* et *Tadarida teniotis*). L'ensemble des arbres-gîtes sont inscrits au plan d'aménagement forestier et sont protégés d'éventuelles coupes. La Tartagine est un site de chasse et de transit important pour le Murin de Capaccini. Toutefois, le Groupe Chiroptère Corse a indiqué au CPIE qu'il n'y a pas d'enjeux majeurs pour les chiroptères sur ce site. Ainsi, cette fiche action n'est plus d'actualité. Elle pourra être remplacée par une action de suivi des chiroptères et des gîtes, de communication et de sensibilisation. Il faudra également s'assurer que tous les arbres-gîtes soient bien protégés via le plan d'aménagement forestier.

10/ Confirmation de la présence du chat sauvage

L'ONF et L'ONCFS ont posé des pièges pour recueillir des indices de présence. Le CPIE doit prendre contact avec eux pour connaître les résultats du piégeage et discuter de la suite de l'action.



Relevé de décision

- Aménagement de la forêt communale :
- Violette Foubert rencontrera Pascal Genty (ONF) afin de faire un point sur cette action.
- Violette Foubert relancera le CBNC pour la caractérisation de la forêt sèche.
- Sophie Eyherabide se renseignera sur l'entretien de la piste DFCI.
- Sentiers de petite promenade :
- Violette Foubert prendra contact avec le PNRG pour connaître les avancées du projet de sentier thématique sur le cerf et organisera par la suite une réunion du groupe de travail.
- Signalétique et dépliant d'information :
- Violette Foubert élaborera un plan de communication détaillé qui sera validé par la commune puis par le comité de pilotage.
- Maintien des paysages ouverts :
- Violette Foubert se rapprochera de l'agent pastoral chargé du secteur et ciblera les bergers à contacter.
- Maintien et soutien des populations de truites macrostigma :
- Violette Foubert se rapprochera de la fédération de pêche pour connaître l'état de la population sur la Tartagine.
- Soutien et amélioration des populations de Discoglosses :
- Violette Foubert prendra contact avec la DREAL pour connaître les ZNIEFF qui sont mises à jour.
- Confirmation de la présence du chat sauvage
- Violette Foubert prendra contact avec l'ONCFS pour connaître les résultats du piégeage.

Prochaine échéances :

Montage et création des groupe de travail thématique : mois 2014 ou 2015

Prochain COPIL avec rendu de l'étude : fin février 2015.